

SIAVED
Jeu concours « Mon slogan pour ma planète »
RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

Le SIAVED organise un jeu concours « Mon slogan pour ma planète », pour les élèves de cycle 3 de son territoire.

L'objectif : réaliser une phrase courte et percutante sur le thème des déchets, de leur réduction et de la protection de l'environnement.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet du SIAVED :

<https://www.siaved.fr/pavillon-pedagogique>

Modalités de participation au concours

Art 1. Le concours « Mon slogan pour ma planète » est ouvert du lundi 18 octobre 2021 au vendredi 10 décembre 2021.

Art 2. Le concours, entièrement gratuit, est ouvert à tous les établissements scolaires présents sur le territoire du SIAVED (Annexe 1), qui relèvent du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et accueillant des élémentaires (6-11 ans). Une seule participation par classe est autorisée.

Art 3. La participation à ce concours n'est soumise à aucune obligation d'achat et est entièrement gratuite.

Les caractéristiques du slogan

Art 4. Pour participer le slogan doit respecter les caractéristiques suivantes :

1. Comporter au maximum 50 caractères (espace et ponctuation compris)
2. Respecter le thème des déchets, de leur réduction et de la protection de l'environnement

Art 5. Le slogan devra être accompagné d'une photo ou création artistique le mettant en scène.

Modalités de restitution du slogan

Art 6. Le slogan et la photo devront être envoyés par mail à prevention@siaved.fr avant le vendredi 10 décembre 2021, 23 h 59. Toute participation, envoyée après cette date ne sera pas prise en compte. Ils devront être accompagnés obligatoirement du formulaire de renseignements (Annexe 2).

Présentation et sélection des slogans

Art 7. Une délibération sera organisée le vendredi 17 décembre 2021. Chaque slogan sera examiné par un jury (membres du personnel et élus du SIAVED) et noté selon les critères suivants :

- Le respect du nombre de caractères
- Le respect du thème (pour rappel : le slogan doit aborder à la fois la réduction des déchets et la protection de l'environnement)
- La mise en situation
- La réflexion

5 slogans seront retenus et 5 classes seront déclarées vainqueurs.

Art 8. Les décisions du jury sont sans appel. Les organisateurs du concours garantissent aux participants, l'impartialité et l'égalité des chances entre toutes les classes.

Art 9. Les 5 classes gagnantes seront contactées début janvier 2022 par téléphone et par voie postale. Elles verront leur slogan apposé sur des pin's et pourront visiter en exclusivité le pavillon pédagogique du SIAVED. Elles se verront également remettre une photo de groupe, un stylo et un sac marqués SIAVED par élève.

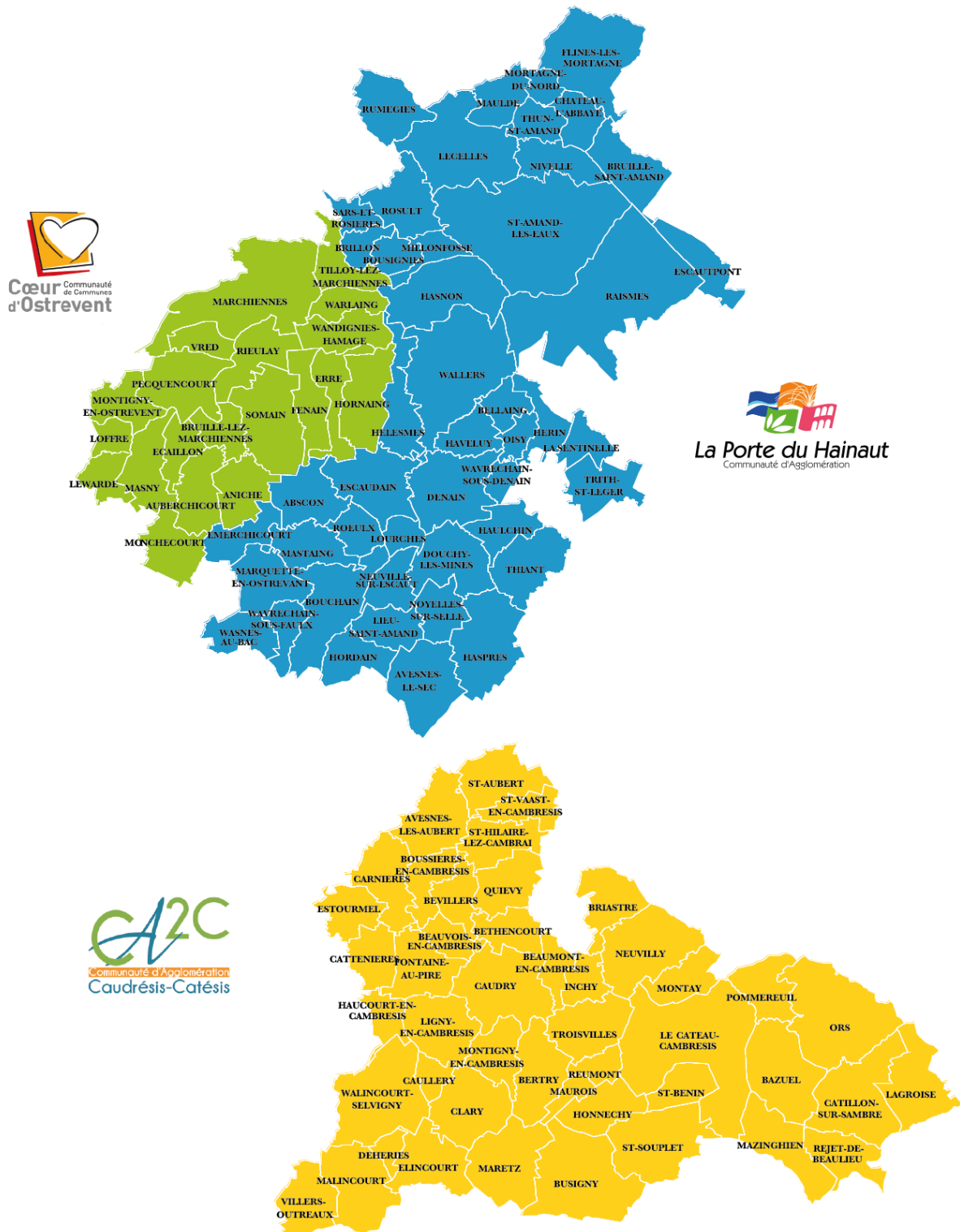
Autorisations et responsabilités

Art 10. La participation à ce concours implique l'acceptation, sans réserve ni restriction, du présent règlement dans son intégralité, des règles de déontologie, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux concours gratuits. A ce titre, chaque participant autorise le SIAVED à reproduire et diffuser leur slogan sur tout type de support de communication de manière à promouvoir ses activités. Aucune rémunération ne sera versée aux gagnants au titre de ces utilisations, ce que les participants reconnaissent et acceptent. Le non-respect du règlement pourra entraîner l'annulation de la candidature.

Art 12. Les participants sont informés que le SIAVED est susceptible de mettre en œuvre plusieurs traitements de données à caractère personnel les concernant en qualité de responsable de traitement, conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, en particulier le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »), ainsi que la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Art 13. Le SIAVED se réserve le droit d'annuler ce concours faute de participants.

Annexe 1 : La carte du territoire du SIAVED



Annexe 2 : fiche de renseignements

L'enseignant s'engage à renvoyer par mail : prevention@siaved.fr le slogan et la création artistique le mettant en scène avant le vendredi **10 décembre 2021**, 23h59.

<u>Etablissement concerné</u>			
_____	_____	_____	_____
Nom de l'établissement	Adresse	Commune	
_____	_____	_____	_____
Nom de l'enseignant	Classe	Téléphone	Adresse mail

Le projet de la classe

Nombre d'élèves : _____

Décrivez-nous en quelques lignes la réflexion autour de la création du slogan :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....